Konkurse Faillites Fallimenti

No 102 Freitag, 28.05.2004 122. Jahrgang

- Débitrice: Swiss GT Racing Sàrl, Rte de Genève 116, 1025 St-Sulpice
- 2. Déclaration de faillite: 27.04.2004
- 3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.06.2004
- 4. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. Remarques: But: exploitation d'une écurie suisse de voitures de courses, notamment du groupe GT, tel que défini par la Fédération Internationale de Sport Automobile

Office des faillites de Morges-Aubonne 1110 Morges

(02285448)